

Procès-verbal de la 62e assemblée générale d'insieme Fribourg

30 mars 2023 à 19h00 à la salle de réunion "Buissonnets" Fribourg

1. Accueil

Madame Yvonne Stempfel, présidente d'insieme Fribourg, ouvre la 62e assemblée générale. Elle souhaite la bienvenue aux membres, aux membres d'honneur et aux invités.

Toutes les personnes présentes ont reçu l'invitation avec l'ordre du jour. Le rapport annuel et les comptes 2022 étaient visibles sur le site internet d'insieme Fribourg et n'ont été envoyés par écrit que sur demande.

Plusieurs personnes se sont excusées pour l'assemblée d'aujourd'hui, elles ne sont pas nommées.

2. Election des scrutateurs

Mme Zbinden est élue scrutatrice.

12 personnes sont présentes.

3. Rapport annuel du comité

La présidente informe que nos activités principales sont toujours les camps, la grande offre sportive, le club de jeunesse et le théâtre musical. Le cours de cuisine inclusive, qui a déjà eu lieu pour la deuxième fois, s'est également établi dans le programme d'insieme. La présidente remercie tous ceux qui contribuent à ce que nous puissions proposer un programme aussi varié.

4. Présentation des comptes 2022

Les comptes se soldent par une perte de CHF 28'000.00. Cette grosse perte s'explique par une grosse perte de cours, un gros surcroît de dépenses et des provisions qui doivent être faites, car nous devons éventuellement rembourser les subventions reçues pendant la période de Corona.

Le bilan au 31.12.2022 est présenté à l'assemblée.

Rapport des réviseurs des comptes

Mme Stempfel lit le rapport de révision de la société HEK Treuhand AG Murten.

Les réviseurs ont contrôlé les comptes 2022 le 09.02.2023 et les ont trouvés en ordre. La présidente propose à l'assemblée d'approuver les comptes et remercie la caissière pour sa bonne gestion.

L'assemblée approuve les comptes 2022 sans opposition.

5. Fixation de la cotisation annuelle

Le comité a décidé de proposer à l'assemblée de maintenir la cotisation annuelle pour les membres.

Membre à part entière Fr.70.00 (parents, amis, tuteurs, droit de vote)

Membre actif Fr.150.00 (membre actif handicapé mental à partir de 18 ans)

Membres passifs Fr. 30.00

L'assemblée accepte à l'unanimité la proposition du comité directeur.

6. Budget 2023

Le budget 2023 présente un déficit de Fr. 9'000.

Les subventions sont toujours garanties pour le même montant.

Conformément aux statuts, l'assemblée ne doit pas voter sur le budget, elle en prend acte.

7. Divers

Il est de plus en plus difficile de trouver des accompagnateurs pour les camps et les activités de loisirs. Le nombre de membres est également en baisse.

Hans Zurkinden remercie Yvonne Stempfel pour son rôle de présidente de l'association, qu'elle occupe depuis 17 ans déjà.

La présidente remercie tous les membres du comité et la secrétaire pour leur engagement et invite l'assemblée à la collation qui suit.

Fin à 19h45.

Fribourg, le 03 avril 2023

Pour le procès-verbal : Christine Trachsel